

MUNICIPALES 2026

**AGISSONS DÈS MAINTENANT POUR UNE
MOBILITÉ DURABLE ET SOLIDAIRE DANS NOS
COMMUNES !**

**3 propositions de Dromolib
applicables aux territoires ruraux**



Sommaire

03

Edito

04

Action de Dromolib

05

Des solutions
d'autopartage

04

Une offre de mobilité
solidaire

04

Coordination du
covoiturage



Intro

Parmi les actions que Dromolib mène concrètement sur le territoire majoritairement de la Drôme ou que l'on observe comme pertinentes, nous avons identifié ces 3 thématiques qui peuvent être mises en œuvre à l'échelle communale sans que cela dépasse les compétences de la Mairie. Il s'agit d'actions à construire avec les habitant.es et associations locales qui nécessitent des investissements économiques faibles ou maîtrisés, accessibles à la majorité des communes. Ces propositions représentent des pistes d'action par rapport au besoin : **"Se déplacer librement et sereinement, avoir accès à une mobilité sobre, efficace, solidaire et inclusive"**.

88% des ménages drômois ont au moins une voiture, 79% à l'échelle de la France. Mais dans environ la moitié des 350 communes de la Drôme, ce taux avoisine les 100%.

Il y a des solutions de transport en commun comme les lignes de bus et le train, des navettes et du transport à la demande, mais ces offres ne couvrent pas la totalité du territoire. Et même là où il y a une offre, le nombre de passages ne représente pas une alternative suffisante pour permettre de remplacer une voiture. L'utilisation du vélo et notamment du VAE se développe mais l'allongement des distances quotidiennes, la présence de dénivelés importants sur une partie du territoire et surtout des infrastructures de vélo insatisfaisantes font que la place de la voiture reste centrale et le restera pour les années à venir.

Les mesures autour de l'espace de partage de l'espace public, l'aménagement des cheminements sécurisés pour les piétons et les cyclistes et l'apaisement de la circulation ; nous vous recommandons la lecture de ces deux notes de positions de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB)

- FUB, APVF (2024) Note de position : « L'école, un tremplin vers la ville à vélo » https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub_note-de-position-ecole_240912_ok.pdf
- FUB Note de position : « Assurer la sécurité des cyclistes en milieu rural » https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub_velo_rural_note_position_2023_web.pdf

Quels sont donc les moyens des communes pour à la fois :

- avancer sur la diminution du nombre de voitures sur sa commune à moyen terme et
- ajouter des solutions de mobilité pour les habitants isolés et en situation de précarité mobilité ?
-

Ces 3 propositions de Dromolib peuvent se combiner ou se mettre en place individuellement ou d'une manière échelonnée.

Action de Dromolib

Notre démarche « Agir dans ma commune »

- Non partisan : nos outils sont utilisables par toutes les listes, quelles que soient leurs sensibilités.
- Ouvert : habitants, associations, commerçants et techniciens sont associés à toutes les étapes.
- Clé en main : dix actions clés, faciles à lancer dès 2026 et réalisables en un mandat avec un focus sur les territoires ruraux.

1 objectifs concret d'ici mars 2026

Permettre aux communes volontaires de préparer un plan mobilité local avec un socle d'actions prêt à l'emploi

Ce que nous mettons à votre disposition

- Boîte à outils numériques : guides pratiques, retours d'expérience, cahiers des charges
- Veille financière : alertes sur les appels à projets régionaux, nationaux, européens
- Réseau de pairs : webinaires, visites de terrain, liste de diffusion
- Ateliers participatifs : échanges pour co-construire des actions locales réalistes > sollicitez Dromolib pour intervenir dans vos ateliers

Contactez-nous pour en savoir plus !

✉ meike.fink@dromolib.fr | 🌐 www.dromolib.fr | ☎ 04 75 82 92 67

Ensemble, faisons des municipales 2026 le tremplin d'une mobilité plus sobre, plus sûre et plus solidaire dans nos villages et nos villes !

Création ou développement des solutions d'autopartage

La première proposition concerne la création ou le développement des solutions d'autopartage. L'objectif est de proposer des solutions de mobilité à certains foyers qui n'en trouvent pas aujourd'hui, et ainsi de constituer un service qui peut remplacer l'achat ou le renouvellement d'une deuxième voiture pour certaines familles. Il y a plusieurs types d'autopartage :

- **L'autopartage entre particuliers** : il s'agit d'un groupe d'habitants d'une commune composé d'une part par des personnes qui ont des voitures et peuvent les prêter, d'autre part par des personnes qui en ont besoin d'une manière ponctuelle. Le groupe se met d'accord sur les conditions de partage, les frais kilométriques (défraiement sans recherche de rentabilité), l'assurance et la logistique : réservation, passage des clés etc. La Mairie peut initier une première réunion publique pour permettre aux personnes de s'identifier et proposer d'organiser un accompagnement du groupe (facilitation des réunions, apport d'expertise, mise en relation avec des acteurs de la mobilité du territoire ou d'autres groupes d'autopartage, etc.). Elle peut également apporter des soutiens financiers et logistiques : aide via le paiement de l'assurance cartage pour garantir une bonne couverture des déplacements, communication sur le service sur son site internet et aux nouveaux arrivants, réservation de places de parkings pour les voitures en autopartage, installation des boîtiers à clé. La Mairie peut aussi simplement sensibiliser sur le sujet et impulser l'idée de la création d'un tel groupe à d'autres acteurs locaux (café associatif, EVS, Centre social, association d'habitants etc.), ou encore inciter au semage des initiatives dans d'autres quartiers.
- **L'autopartage en libre service** : Une ou plusieurs voitures peuvent être achetées par la Mairie ou une autre structure (EVS, centre social, association etc.) sans ou avec aide financière publique. Un système de réservation est mis en place avec une facturation - par distance ou par temps - qui cible les habitants de la commune (du bassin de vie). Il est important de mettre l'AOM au courant de ce projet pour se coordonner avec d'autres offres qui peuvent exister sur le territoire pour réfléchir à la possibilité de connecter les systèmes de réservation ou de construire une communication commune. Il peut y avoir une tarification solidaire. S'il s'agit d'une voiture électrique, il faut prévoir un emplacement spécifique avec une borne de charge. Il est essentiel d'identifier un opérateur d'autopartage qui assure durablement le suivi du dispositif et qui peut être appelé en cas de problème (technique ou de réservation).

Le partage entre particuliers ou en libre service peut aussi concerner les vélos, notamment électriques. Souvent c'est la Communauté de communes qui met en place une location de vélos avec des relais locaux, mais il est également possible de compléter cette offre par un système de partage, soit entre particuliers, soit initié par la Mairie ou d'autres acteurs locaux (associations, EVS etc.).

Exemples dans la Drôme :

- Lien vers une carte des solutions d'autopartage en Drôme et Ardèche : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/groupes-aep-07-26_1107168#9/44.5660/4.6857
- **Autopartage en libre service - Drôme**
 - Association Vercors soleil: <https://www.vercorsoleil.centralesvillageoises.fr/autopartage-operation-zoe>
 - Association Dromolib : <https://libelul-autopartage.fr/>
 - Ctéa : <https://www.valenceromansmobilites.fr/voiture/autopartage/>
 - CCVD : <https://subscribe.clem.mobi/inform/page?community=977>
- **Auto-partage entre particuliers :**
 - Crest Autopartage : <https://dromolib.fr/crest-autopartage/>
 - Saillans Autopartage / Coopérative citoyenne saillansonne: <https://www.cooperativecitoyenne26.fr/reseau-autopartage/>
 - Collectif Diois Auto-partage : <https://ensembleici.fr/structure/collectif-diois-autopartage>
 - EVS Valdequint : <https://valdequint.fr/transition-energie-et-mobilite/fonctionnement-de-lautopartage/>

Ce que Dromolib fait sur ce sujet

Avec le projet TIMS – Drôme écomobile, Dromolib aide à organiser le partage de voitures entre voisins. Pour des groupes de personnes intéressées, il est notamment possible d'être accompagné par Dromolib. Samission est d'accompagner les groupes volontaires dans toutes les étapes de création et d'organisation de la communauté d'autopartage. Dromolib met à disposition :

Des conseils et un accompagnement sur mesure pour lancer un projet (sur la base de 3 réunions et d'un suivi au démarrage)

Une plateforme pour simplifier la gestion des réservations et le calcul des frais partagés, via Coloc'auto, un outil libre conçu par Mobicoop

Des temps d'échanges avec d'autres groupes locaux pour partager les expériences.



Développement ou renforcement d'une offre de mobilité solidaire

La deuxième proposition porte sur la création d'une offre de mobilité solidaire pour certains publics cibles qui rencontrent des difficultés pour trouver des solutions de mobilité : notamment les personnes âgées ou handicapées ou des jeunes sans permis. S'il y a déjà une offre, la Mairie peut soutenir la structure porteuse (financement, communication etc.). S'il n'y a pas encore de solution locale, il est important dans un premier temps d'évaluer les besoins en contactant les acteurs relais (médecins, centres de santé, ADMR, pharmacie, CCAS, EVS, associations, Mission locale etc.). Toujours via des structures relais, il s'agit ensuite de développer un groupe de bénévoles disponibles pour devenir chauffeurs. Soit les bénévoles utilisent leurs propres voitures, soit la Mairie ou une autre structure peut mettre un ou des véhicules à disposition.

Notamment il peut être intéressant de proposer un véhicule adapté au déplacement des personnes à mobilité réduite. Il faut identifier une rémunération qui permet de couvrir les frais des chauffeurs bénévoles, surtout s'ils utilisent leur propre voiture, tout en restant accessibles aux personnes transportées. Il est important d'aborder le sujet des assurances des voitures. En plus de la disponibilité des bénévoles, un point crucial est celui de la logistique de la mise en lien entre bénévoles et bénéficiaires. Ce service peut être pris en charge par la Mairie ou d'autres acteurs locaux (EVS, association des habitants, etc.). Il existe aussi la possibilité de sous-traiter l'animation à un organisme spécialisé comme Atchoum, qui peut s'occuper de la création d'un réseau local de bénévoles et d'un service téléphonique de mise en lien. Il s'agit d'un service payant. Pour les communes dans des EPCI qui ne sont pas AOM, de la région AURA, il est possible de demander des subventions à la Région via une délégation de compétence sur le bloc "mobilité solidaire". Sinon, il est possible de construire le financement des dispositifs directement avec son AOM.

A vérifier : est-ce qu'un Plan d'Action en faveur de la mobilité solidaire (PAMS) est en cours d'élaboration ? Il s'agit d'un dispositif défini par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), visant à coordonner les interventions pour la mobilité du quotidien des plus fragiles à l'échelle de chaque bassin de mobilité.

Lien utile :

Lien vers une page du Cerema qui regroupe plusieurs analyses et dossiers thématiques : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/mobilite-solidaire-comment-construire-strategie-locale>

Livre blanc réalisé sous la direction de Mobicoop (2022) "MOBILITÉ - SOLIDAIRE Comment mobiliser les acteurs ?" <https://tousmobiles-kit.com/mobilite-solidaire-comment-mobiliser-les-acteurs-livre-blanc-sur-lanimation-des-reseaux-dhabitants-par-mobicoop-et-ses-partenaires/>

Plateforme Transport solidaire (2019) Le Livre Blanc et Kit de création du Transport Solidaire et Novembre 2019 <https://transport-solidaire.fr/livre-blanc/>

Exemples dans la Drôme :

- Centre social La Paz - Vercors : <https://cslapaz.centres-sociaux.fr/files/2022/09/plaquette-transports-partages-chemise.pdf>
- Association Carrefour des Habitants - Nyons : https://www.cerema.fr/system/files/documents/2023/02/cdhn_-_rex_ndegl.pdf
- Association coop'sol à St Rambert
- Espace social et culturel du Diois à Die : le TUS (Transport d'Utilité Sociale) ne peut plus fonctionner sans le soutien de partenaires financiers pérennes. Il est donc arrêté : <https://escdd.centres-sociaux.fr/mobilite/>

Ce que Dromolib fait sur ce sujet

Sur le sujet de la mobilité solidaire, Dromolib s'engage surtout autour du vélo via le projet Vélo égaux et la mise à disposition de vélos électriques à faible coût pour des personnes en insertion et recherche d'emploi. L'association Dromolib est également engagée sur le projet Tims, qui vise à mailler le territoire en s'appuyant sur la structuration d'un réseau des acteurs alliant les plateformes de mobilité insertion et les structures travaillant dans le champs de l'écomobilité, pour permettre de répondre à l'ensemble du public en situation d'empêchement de mobilité.



Coordination du covoiturage

La troisième proposition concerne la coordination du covoiturage du quotidien à l'échelle communale. Concentrer une masse critique de personnes sur une seule plateforme permettra de trouver facilement des "matches", et de diminuer ainsi le nombre des véhicules utilisés et donc le trafic, et à moyen terme les besoins de parkings des entreprises, etc.

Le problème aujourd'hui pour le covoiturage du quotidien, c'est la multiplication du nombre de plateformes de covoiturage qui empêche justement la concentration des annonces. Notamment dans les territoires moins densément peuplés, il reste difficile de trouver des covoitureurs. A l'échelle des communautés de communes, il est intéressant de travailler sur la mise en place des "lignes de covoiturage", une hybridation entre le stop et le covoiturage qui permet de profiter des flux sur les axes routiers principaux.

Dans le paysage des plateformes, il y a ceux qui partagent le principe d'interopérabilité (comme Mov'ici et Mobicoop) et d'autres (comme Karos et BlablacarDaily) qui poursuivent une approche de délimitation. Certaines AOMs "choisissent" une plateforme et offrent des incitations financières aux conducteurs et passagers. Souvent les trajets sont ainsi gratuits pour le passager et rémunérés pour le conducteur. Dans la Drôme, Valence Romans Agglo, Porte Drôme Ardèche et Arche Agglo financent les trajets via BlaBlaCar Daily. Montélimar-Agglomération lance une expérimentation de covoiturage avec Karos sous le nom de MonCovoit. La Communauté de Communes Vaison Ventoux travaille avec Atchoum pour une solution de mobilité solidaire et de covoiturage. La Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale lance une expérimentation de création de lignes de covoiturage via la plateforme mobicoop. La Communauté de communes Royans Vercors, la Communautés de Communes Val de Drôme et la Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans renvoient vers Mov'ici...

Un réel patchwork de plateformes. Quelle peut être la place d'une commune dans ce millefeuille?

POSITIONNEMENT CONCERNANT LES PLATEFORMES DE COVOITURAGE DANS LA DRÔME

EPCI	Choix de plateforme	Financement
Valence Romans Agglo	Blablacar daily	oui
Porte Drôme Ardèche	Blablacar daily	oui
Arche Agglo	Blablacar daily	oui
Montélimar-Agglomération	Karos / MonCovoit	oui
CCRV	Mov'ici	non
CCVD	Mov'ici	non
3CPS	Mov'ici	non
CCBDP	expérimentation de création de lignes de covoiturage via la plateforme mobicoo	non
CCDB	• Groupe WhatSapp • Groupe Signal • MOVICI (Axe Dieulefit-Montélimar)	non
CCD	• MOV'ICI • Mobicoop • Blablacar Daily • « En voiture Simon.e »	non
CCEPPG	Karos	oui

A ces propositions formelles, il faut aussi ajouter des groupes WhatsApp, Telegram et Signal, qui existent dans de nombreuses communes pour poster des propositions ou recherche de covoiturage, souvent mélangées à d'autres sujets (prêt, mutualisation, don etc.), mais parfois pour des destinations ciblées (Valence TGV). Le problème de ces listes est la présentation des propositions ou recherches : il y a un ordre chronologique de publication des offres mais pas une organisation en fonction des dates. Par contre, le fait de pouvoir échanger rapidement avec les personnes crée un sentiment d'appartenance et de facilité qui est difficile à obtenir avec une application, dans le cas d'une plateforme de covoiturage.

Le rôle de la commune doit être de catalyser la structuration de l'offre de covoiturage et de faciliter la rencontre physique et virtuelle entre le conducteur et le passager.

La première étape sera de s'informer sur le choix de son EPCI et AOM. Ensuite il est important de s'informer sur les flux de trafic de son bassin de vie et identifier les offres informelles.

Si une ou plusieurs associations travaillent sur le cadre de vie des habitants, un café associatif ou d'autres structures engagées autour des questions du quotidien, une deuxième étape peut être l'organisation d'une réunion d'information ou de consultation pour mieux appréhender les pratiques de covoiturage du quotidien et les besoins afin d'aboutir sur une proposition partagée.

Cette proposition peut contenir plusieurs actions :

- identifier une plateforme de covoiturage pertinente et cohérente avec le choix de l'EPCI
- communiquer (site internet, affiches, panneau pocket) pour diffuser les informations et publier des retours d'expérience
- inciter à rejoindre une plateforme (via des outils de communication et aussi partage de cette information sur d'éventuelles listes informelles)
- si besoin, ajouter des zones de covoiturage (en accord avec l'EPCI / AOM) ou, si elles existent, améliorer leur visibilité et intermodalité
- réserver des places de parking pour les voitures qui font du covoiturage (campagne d'autocollants)
- contacter des entreprises sur la commune pour leur proposer de créer des communautés sur la plateforme et les inciter de participer aux événements comme le Challenge Mobilité en ARA
- organiser des apéros de covoiturage (ou plus largement d'éco mobilité)
- organiser des moments de speed-dating de covoiturage entre conducteurs et passagers

- proposer la facilitation pour l'organisation du covoiturage entre familles autour des activités périscolaires / de loisir
- cela peut amener à la création d'une communauté de covoiturage sur une plateforme, l'installation d'un tableau dans un espace central et accessible ou d'une liste d'échange style WhatsApp
- proposer pour chaque événement organisé sur la commune l'outil Covievent
- effectuer un suivi des inscriptions des habitants de la commune sur la plateforme choisi

Exemples dans la Drôme :

- Organisation d'une réunion d'information sur le covoiturage dans les Baronnies : <https://www.ledauphine.com/environnement/2025/02/16/une-soixantaine-d-habitants-reunis-pour-une-sensibilisation-au-covoiturage>
- Création d'une liste des trajets de covoiturage réguliers dans les Baronnies : par le collectif citoyen local "Rossignols en Baronnies", avec le soutien de la coopérative Mobicoop : <http://devenezunrossignol.fr/>
- Covoiturage Crest : 3 aires de covoiturage où le stationnement est gratuit et illimité. La ville renvoie vers la plateforme Mov'ici : <https://www.mairie-crest.fr/mon-quotidien/cadre-de-vie/mobilite-et-stationnement/covoiturer-crest>
- Installation de panneaux de covoiturage et création d'une liste WhatsApp par l'EVS à Chabrillans : <https://chabrillan.fr/evs-covoiturage-de-quartier-le-panneau-de-la-vaumane-est-installe/>

Ce que Dromolib fait sur ce sujet

- Sur le sujet du covoiturage, Dromolib est en train de développer un outil numérique pour cartographier les initiatives locales portées par des habitants afin de leur donner de la visibilité. Par ailleurs, nous communiquons auprès des organisateurs d'événements pour avoir le réflexe de mettre des liens pour faciliter l'organisation du covoiturage pour rejoindre des événements des réunions. Nous mettons en avant l'outil covievent.
- Nous organisons aussi des "défi stop" en territoire rural pour aider à cette pratique qui fonctionne bien et qui peut être élargie, y compris dans le cadre du travail pour rejoindre une réunion en journée.
- Nous accompagnons les communautés de communes sur ce sujet pour leur permettre d'échanger entre elles et chercher à harmoniser leurs projets autour du covoiturage. Nous aidons aussi les collectivités à organiser des rencontres avec les habitants autour de ce sujet.